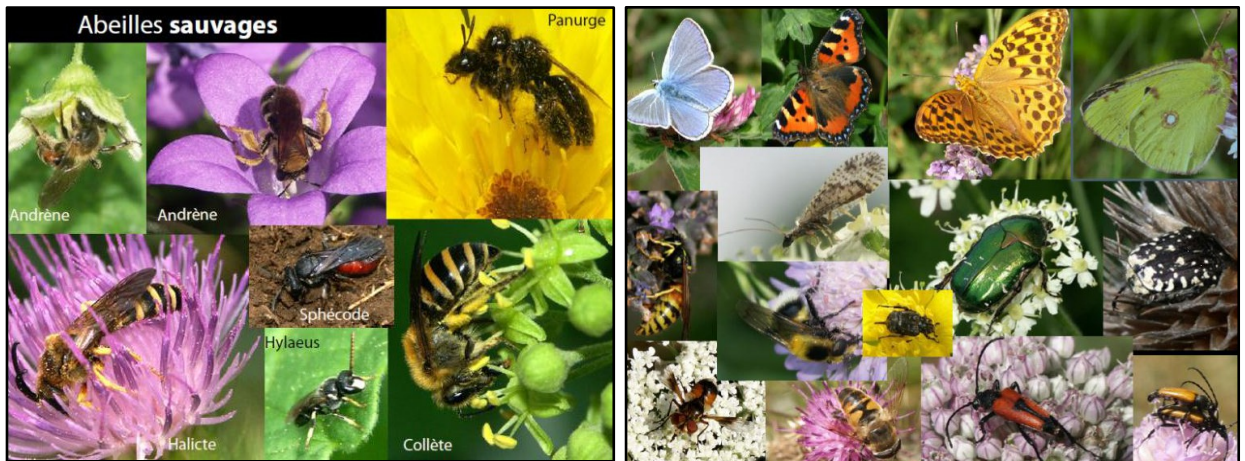




Favoriser les abeilles sauvages : un bien commun pour la biodiversité de vos jardins

Si tout le monde connaît l'abeille domestique et les bourdons, plus rares sont ceux qui ont entendu parler des osmies, des andrènes, des anthophores ou encore des collètes...qui sont autant de groupes d'abeilles de l'île d'Yeu.

Ce ne sont pas seulement les apiculteurs qui peuvent aider la biodiversité de nos campagnes mais tous les jardiniers qui travaillent pour la protection des 966 autres espèces d'abeilles sauvages en France (20000 dans le monde), pour ne comptabiliser que les variétés d'abeilles...



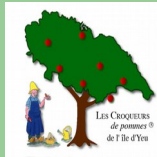
Le déclin des pollinisateurs de l'île d'Yeu est du à plusieurs causes :

- La destruction et le morcellement des habitats dus à l'intensification de l'urbanisation et la banalisation du milieu naturel (disparition des sites de nourrissage et de nidification) ;
- L'utilisation de pesticides et la pollution routière, domestique, BTP ;
- L'anthropisation (artificialisation des sols, urbanisations, activités touristiques,...) ;
- Introduction de maladies, parasites (Varroas) et de prédateurs (Frelons), etc

Fournir et laisser des zones de refuges

Les jardins de l'île peuvent répondre aux besoins d'habitats et de créations de milieux de vies indispensables des pollinisateurs en proposant :

- une nourriture variée (diversités florales, étalement saisonnier,
- des espaces et matériaux pour la nidification



Les abeilles sauvages de l'île d'Yeu

Ainsi nommée en opposition à l'abeille domestique dite sociale, l'abeille sauvage a un important rôle de pollinisation dans le jardin. C'est elle qui visite les premières fleurs des arbres fruitiers et toutes celles qui n'intéressent pas l'abeille domestique. Plutôt que d'installer une ruche dans son jardin – ce qui implique une formation et un suivi rigoureux – **il est préférable de fournir des abris où nidifier et une nourriture abondante pour accueillir les abeilles sauvages, auxiliaires de culture indispensables pour avoir un beau jardin.**

Les abeilles sauvages pollinisent les fleurs que ne visitent pas les abeilles domestiques, elles complètent le travail de ces dernières. Elles sont d'autant plus précieuses qu'elles butinent dès le mois de février, et pollinisent ainsi les premières fleurs des arbres fruitiers. Aussi, certaines fleurs ne sont pollinisées que par les abeilles sauvages (marguerites, sauges, primevères, etc).



Il est important de rappeler que vos aménagements rencontreront toujours plus de succès si leur environnement présente des surfaces naturelles avec des plantes à fleurs aussi diverses que possible. **Un mélange d'espèce à floraison précoce avec d'autres floraison plus tardive permet d'offrir une source de pollen et de nectar tant aux abeilles sauvages printanières qu'aux espèces estivales.**

L'importance d'un jardin

Pour fabriquer 1kg de miel, les abeilles d'une ruche parcourent environ un million de fleurs. En mettant les bonnes plantes et fleurs dans votre jardin, vous pouvez nourrir les butineuses domestiques ou sauvages. Si vous avez des graines, mettez-les en pots ou en terre, dans le jardin ou en hauteur. Veillez à ne pas trop couper le gazon au ras en laissant assez de verdure. En créant cette zone sauvage, vous nourrirez 1001 pollinisateurs et embellirez votre terrain.

- **Les plantes mellifères** : Phacélie, Trèfle blanc, Origan, Cardon, Bourrache officinale, Mélilots blanc, Cameline, Chicorée ou en encore la grande Bardane.
- **Les fleurs mellifères** : Tilleuls, Fleurs des prés, Résédas, Bleuets, Coquelicots, Luzerne, Dalhias, lis, glaïeuls et nérines.
- **Les arbres et arbustes** : Arbres fruitiers, Saule, Châtaignier, Bouleau commun, Aulne glutineux, Chêne pédonculé, Érable champêtre, Merisier ou Frêne à fleurs.
- **Les plantes protectrices** : Pissenlit, Achillée, Pâquerettes, Sainfoin, Ortie.

Pour vos haies, privilégiez des arbustes à croissance rapide et peu exigeant, donc de culture facile (Baguenaudier, Barbe-bleue grisonnante, Coronilla, Cytise, Caraganier, Indigotier, Févier,...



Pour trouver « les fiches pratiques » sur les sites des partenaires de la Charte Collectif agricole : collectifagricoleiledyeu.wordpress.com ; Rubrique « Vers une île sans pesticides »

Yeu Demain : <http://www.yeu-demain.asso85.fr> ; Rubrique « Actions en cours »

Mairie : <http://mairie.ile-yeu.fr>, Rubrique « Environnement »

Croqueurs de pommes. Contact : croqueursdepommesyeu@gmail.com

Lors des animations au Verger Patrimonial vous pourrez vous procurer une version papier des fiches pratiques

Pour lire et adhérer à la Charte pour une île sans pesticides : <http://wp.me/p4K3V0-3r>